## COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

## Femmes détenues à la prison Leclerc Jusqu'à la semaine des quatre jeudis?

Montréal, le 24 septembre 2018 – La Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ) presse les candidat.es en campagne électorale de prendre des engagements fermes concernant l'urgence de mettre fin à la détention des femmes à l'établissement Leclerc à Laval.

Lucie Lemonde, porte-parole de la CASIFQ, rappelle que, lors du déménagement des détenues de la Maison Tanguay au centre de détention Leclerc, le ministre de la Sécurité publique de l'époque, Martin Coiteux, avait déclaré que c'était une solution temporaire. Ce lieu hautement sécuritaire, qui avait été fermé par le gouvernement de Stephen Harper pour cause de vétusté, est totalement inapproprié pour une population féminine vulnérable et peu dangereuse. Grâce à la mobilisation sociale, des améliorations ont été apportées aux conditions de détention et les hommes encore détenus au Leclerc ont été transférés ailleurs. Il n'en reste pas moins que, deux ans et demi plus tard, la situation demeure insoutenable.

« Les femmes sont toujours détenues dans un environnement architectural trop sécuritaire et complètement inadapté à leurs besoins et dans un milieu de vie insensible aux enjeux sexospécifiques. Rappelons que les femmes enfermées au Leclerc sont, en majorité, condamnées pour des crimes liés à la survie et touchées par la pauvreté, la violence et les problèmes de santé », déclare Lucie Lemonde.

Depuis plusieurs mois, un comité mandaté par le ministre Coiteux s'est penché sur la situation au Leclerc et, plus largement, sur les enjeux liés à l'incarcération des femmes. « Les travaux de ce comité se sont déroules derrière des portes closes et nos demandes répétées pour avoir accès à son rapport déposé ce printemps ont toutes été refusées. Les femmes incarcérées et leurs proches n'ont toujours aucune idée de la solution de rechange à l'incarcération des femmes au Leclerc. Envisage-t-on de construire une nouvelle prison, de privilégier une nouvelle approche correctionnelle, de proposer une réduction du recours à l'incarcération comme sanction pour les femmes? » demande Madame Lemonde.

En terminant, la porte-parole de la CASIFQ invite les partis politiques à s'engager publiquement à réfléchir à d'autres options que l'incarcération des femmes. « L'approche pénale actuelle est responsable d'une surpopulation carcérale chronique et favorise le phénomène des portes tournantes. Il est impératif de travailler à la réduction du taux d'incarcération et à réfléchir à des alternatives à l'incarcération des femmes comme solution à un problème social », conclut-elle.

## Membres de la Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes au Québec (CASIFQ)

- Centre des femmes de Laval
- Fédération des femmes du Québec
- Ligue des droits et libertés
- Stella, l'amie de Maimie

## Pour informations et entrevues :

Lysiane Roch, responsable des communications Ligue des droits et libertés 514-715-7727